

COMITÉ SYNDICAL
Finances
Délibération n° 2

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2025

L'an 2025, le 15 septembre à 9h30, s'est réuni à la salle polyvalente de la commune de St Julien En St Alban, le Comité syndical du SDE07, sous la présidence de Monsieur Patrick COUDENE.

Membres convoqués : 99

Membres présents : 51

Pouvoir : 0

Excusés : 9

Membres votants : 51

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 2

Le Budget Primitif 2025 adopté en séance du 10 mars 2025 dernier s'équilibre comme suit :

▪ Section de fonctionnement	:	19 717 620,00€
▪ Section d'investissement	:	44 448 171,77€

Compte tenu de l'activité du Syndicat, il convient de réajuster les crédits suivants :

▪ Section de fonctionnement :	2 589,56€
▪ Section d'investissement :	1 945 018,00€

Ces crédits portent sur l'inscription de nouvelles opérations sous bien encore d'ajustements budgétaires.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ✓ **DECIDE** d'autoriser l'ouverture des crédits complémentaires nécessaires au fonctionnement du syndicat

Le président
Patrick COUDENE



Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche